

Procès verbal
Rencontre du Conseil d'administration
de l'Association des résidants du lac Carillon,
samedi le 29 novembre 2008, au Restaurant le Chavigny à
Deschambault, à 10 hres.

Étaient **présents** : M. Gilles Allaire président, M. Michel Lamoureux, Mme Fannie Lamarche, M. Donald Dryburgh, M. Yves Ouellet, Mme Louise Grandbois et M. Serge Lachance invité.

Absent : M. Jean-Louis Fiset

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé et accepté à l'unanimité

2. Nomination de l'exécutif

Proposé et accepté à l'unanimité :

La vice-présidente secteur St-Ubalde, Mme Fannie Lamarche

Le vice-président secteur Notre-Dame, M. Donald Dryburgh

La secrétaire, Mme Louise Grandbois

Le trésorier, M. Yves Ouellet

3. Invité : M. Serge Lachance , suivi des dossiers pour la continuité

Monsieur Lachance dresse la liste de tous les dossiers en suspens pour Saint-Ubalde et commente chacun de ceux-ci :

a) Parc Régional, le représentant pour l'ARC est M. Pierre Bédard

b) Achat des terrains, dossier en marche depuis les années 80 .

M. Michel Matte préfet de la M.R.C. de Portneuf est la personne ressource externe.

c) Réseau de surveillance des lacs, entente de 5 ans :

En 2008, prise de 3 échantillons sur le lac, soit : à la plage, sur le petit Carillon et au belvédère. Les résultats se trouvent sur le site du Ministère de l'Environnement. M. Lachance et M. Allaire vont s'occuper de prendre les prélèvements pour la prochaine année.

d) Suivi avec la municipalité de Saint-Ubalde :

1) Camping qui doit demeurer pour les organismes à but non lucratif

2) Entretien et réparation des chemins du Lac Carillon

3) Demande commune de la part des associations de 3 lacs pour la réfection du chemin entre Saint-Ubalde et le lac blanc

e) Suivi pour le secteur Notre-Dame

1) Nouveau développement

- 2) Construction de la route qui relie les 2 secteurs Notre-Dame et Saint-Ubalde
- 3) Nouvelle réglementation pour les coupes forestières à venir.

4. Partage des tâches et cotisations

Une lettre de présentation indiquant les principaux changements apportés au Conseil d'administration suite à la fusion ainsi que tous les dossiers prioritaires tant en suivi qu'en réalisation pour l'année 2009.

Une section de cette lettre portera sur la cotisation établie à 10 \$ par année et sur la demande de renseignements des résidents soit : adresse, téléphone et adresse courriel dans le but de faciliter la communication.

Cette lettre de présentation sera remise en main propre par les représentants des secteurs :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| Secteur Sauvagine | : M. Lamoureux |
| Secteur Huard | : M. Fiset |
| Secteur de la bernache | : Mme Lamarche |
| Secteur Chemin du lac Carillon | : Mme Grandbois |
| Secteur rue enchanté | : M. Ouellet |
| Secteur rue des mélodies | : M. Dryberg |

5. Communication des nouvelles de l'ARC aux membres et partenaires

1) Expédition d'une lettre aux 2 municipalités ainsi qu'au Ministère afin de connaître la fusion en identifiant les noms des personnes responsables.

2) Création d'un site internet au nom de l'association

Les coûts d'ouverture et de maintien du site seraient d'environ 200.\$ pour l'année. Ce site remplacerait le journal actuel de l'association à des coûts similaires. M. Lachance s'occupera de la création du site ainsi que des mises à jour. Chacun est invité à faire parvenir des idées ou des textes pour enrichir le site.

Proposé et accepté à l'unanimité

3) Lotomatique déjà en fonction. Responsable Jean-Marc Charbonneau

6. Signature des chèques

Au 31 octobre :

Secteur Saint-Ubalde détenait 1,230.32\$

Secteur Notre-Dame détenait 444.36 \$

(en cas de défusion, ces montants pourront servir au calcul de distribution)

Il est proposé et accepté à l'unanimité que :

Le président M. Gilles Allaire

La vice présidente secteur St-Ubalde, Mme Fannie Lamarche

Le trésorier, M. Yves Ouellet

soient autorisées à signer au compte de l'association des résidents du lac Carillon et que 2 signatures soient obligatoires pour tous retraits ou chèques.

7. Varia

1) Fonctionnement du conseil d'administration :

Expédier le brouillon du procès verbal aux membres du C.A.

Tenir un cahier de résolutions

2) Maintien des conditions actuelles pour une petite caisse de 200.00 \$

Proposé et accepté à l'unanimité

3) Préoccupations :

Surveiller le niveau du lac

Surpeuplement

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.